

Réf. 132.01/1

Coupe d'arbres dans la forêt en amont du Chemin des Verdiers

Fribourg, le 12.01.2016 – Du 18 au 29 janvier 2016, la Ville de Fribourg va procéder à une coupe de bois dans la forêt bordant le jardin botanique. Celle-ci est composée d'hêtres âgés instables qui représentent un danger pour les piétons et les usagers de la route. De plus, il est nécessaire d'éclaircir la forêt pour l'aider à rajeunir et faire de la place pour les jeunes pousses.

Située en amont du chemin communal des Verdiers, la forêt bordant le jardin botanique est composée d'hêtres âgés présentant des signes visibles d'instabilité, qui représentent un danger pour les usagers de la route et les piétons. La totalité des arbres dangereux et de gros diamètres sera donc prélevée. En effet, il n'est pas possible d'enlever seulement les sujets les plus critiques car cette opération déstabiliserait les autres arbres du même âge. En outre, il est important d'éclaircir la forêt pour permettre à la lumière d'atteindre le sol, afin que les jeunes pousses puissent s'épanouir.

Les arbres abattus serviront de matériaux de construction, de matière première pour l'industrie ou encore d'agent énergétique. Transformé et utilisé dans la région, ce bois émettra très peu d'énergie grise et réduit d'autant les émissions de CO₂.

Les travaux de bûcheronnage sont utiles à la communauté et garantissent une sécurité optimale aux promeneurs et aux usagers de la route. C'est pourquoi la Ville de Fribourg prie les promeneurs, joggeurs ou autres amateurs de sports en plein air, de respecter les avertissements et interdictions signalées en forêt. Les triangles de signalisation posés au bord de la route indiquent un réel danger, par exemple le passage d'engins forestiers. Les interdictions sont mises en place pour garantir la sécurité des promeneurs mais aussi celle des forestiers-bûcherons qui peuvent ainsi se concentrer sur leur travail.

Contact:
Thierry Wieland, jardinier de Ville 026.351.70.17